

Bureau Fédéral

Réunion téléphonique du 23 juillet 2017

Participants : Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT et Alain SALMON

Excusés : Mme Catherine GISCOU

MM., Jean-Pierre HUNCKLER, Yannick OLIVIER et Gérald NIVELON

1. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Affiliation de nouveaux groupements sportifs

Des demandes d'affiliations de nouveaux groupements sportifs sont présentées (voir l'annexe : 2017-07-23 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs)

Le Bureau valide les demandes d'affiliations proposées, à l'exception de l'Etoile Sportive de Sète qui sera réétudié ultérieurement.

b. USR Omnisports (prise d'autonomie)

La CFDC propose d'accepter la prise d'autonomie, malgré le refus de l'Omnisports et l'absence de 70% minimum des licenciés de la section basket demandant la prise d'autonomie.

Le Bureau valide la demande de prise d'autonomie. La nouvelle association devra changer de nom.

2. Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. AL Nuits Saint-Georges : proposition de conciliation CNOSF

Le recours introduit par le club auprès du CNOSF a été jugé irrecevable par ce dernier.

b. Barakani Coconi : proposition de conciliation CNOSF

A la demande du CNOSF, la Ligue de Mayotte doit organiser une nouvelle Assemblée Générale pour désigner ses délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB

c. AS Saint-Rogatien Nantes : proposition de conciliation CNOSF

Nous sommes actuellement en attente d'une décision du CNOSF.

Il est possible de construire les poules. Une information est à faire vers la Ligue des Pays de la Loire.

d. Point de situation club de Rodez

Le club est actuellement en liquidation.

Un courrier sera adressé au juge en charge du dossier l'informant que la Fédération accepte le transfert des droits sportifs et administratifs du Stade Rodez Aveyron Basket vers le Rodez Basket Aveyron sous certaines conditions.

- e. Point de situation des clubs de Sorgues et Avignon / CCG

Un accord a été trouvé entre les deux clubs. Suivant la décision de la CCG, Sorgues sera engagé en NM1 et Avignon en NM3.

- f. Recours CNOSF

Le Bureau évoque les situations des clubs de Charnay et Orchies dont les cas seront étudiés par le CNOSF le 26 juillet.

3. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

- a. Composition NM1

Plusieurs scénarii sont évoqués en séance
Les calendriers sont prêts pour faire face à chacun de ces scénarii.

- b. Composition LF2

Plusieurs scénarii sont évoqués en séance. Le calendrier est préparé suivant différentes hypothèses.